



---

13<sup>e</sup> session du Groupe de travail chargé de l'examen périodique universel

**Philippines**

Genève, le 29 mai 2011

Déclaration de la Suisse

---

Madame la Présidente,

La Suisse souhaite la bienvenue à la délégation des Philippines et la remercie pour la présentation de son rapport.

La Suisse félicite les Philippines d'avoir ratifié le Protocole facultatif à la Convention de l'ONU contre la torture (OPCAT) et le Statut de Rome. Nous recommandons aux Philippines de **prendre les mesures nécessaires pour assurer la pleine mise en œuvre du Statut de Rome dans la législation nationale.**

Lors du premier examen en 2008 la Suisse avait recommandé aux Philippines d'intensifier ses efforts pour enquêter sur les exécutions extrajudiciaires et punir leurs auteurs, ainsi que pour renforcer les programmes de protection des témoins. Dans ce contexte, la mise en place du programme de protection des témoins doit être saluée comme un premier pas dans la bonne direction. Néanmoins, nous constatons que ces crimes continuent d'être commis à un niveau préoccupant. Nous recommandons de **renforcer le cadre légal, les institutions et les instruments destinés à garantir que les responsables de crimes d'exécutions extrajudiciaires soient soumis à une procédure équitable et, en cas d'une condamnation, punis.**

Nous saluons l'adoption de lois destinées à protéger les femmes, en particulier la « Grande Charte pour les Femmes » [Magna Carta of Women] de 2009. La Suisse recommande de **renforcer la protection normative de la santé maternelle, d'approuver et de mettre en œuvre le projet de loi sur la santé reproductive, tout en débloquant les ressources financières nécessaires à son application.**

Tout en saluant les efforts déjà réalisés, **la Suisse recommande une adoption et une mise en œuvre rapide de la loi sur les réparations envers les victimes de violations des droits de l'homme durant la dictature de Marcos.**

Merci Madame la Présidente.

---

**Mission permanente de la Suisse auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève**  
**Permanent Mission of Switzerland to the United Nations Office and to the other International Organizations in Geneva**

Rue de Varembe 9-11, CP 194, 1211 Genève 20

Tél. +41 (0)22 749 24 24, Fax +41 (0)22 749 24 37, [www.dfae.admin.ch/geneve](http://www.dfae.admin.ch/geneve)